

Députation de la société populaire de Passy-lès-Paris qui adresse sa reconnaissance à la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 29 floréal an II (18 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Députation de la société populaire de Passy-lès-Paris qui adresse sa reconnaissance à la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 29 floréal an II (18 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 425-426;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27072_t1_0425_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

plusieurs circonstances ont prouvé notre attachement à nos devoirs et notre profond respect pour les sages lois qui émanent de votre sublime assemblée. Nous vous réitérons encore ce zèle infatigable à surveiller l'intrigue et à honorer les mœurs et la probité. Vous nous en avez montrés l'exemple, nous n'en pouvons suivre un plus beau; lui seul peut conduire les vrais enfants de la patrie au bonheur que vos travaux leur assurent.»

GEITRAS (ci-devant *présid.*).

g

La Société populaire et régénérée de Marseille écrit en ces termes: « Tandis que le canon et le courage des républicains rétrécissent le domaine des tyrans, nous, placés entre les Alpes et les Pyrénées, nous sommes témoins des glorieux succès de la République ». Cette Société témoigne sa joie à la Convention nationale, et elle l'invite à ne quitter le timon qu'elle conduit, qu'à la paix (1).

[Marseille, 17 flor II] (2).

« Représentans du peuple français,

Tandis que le courage et le canon républicain rétrécissent le domaine des tyrans couronnés, et font mordre la poussière à des milliers d'esclaves; nous placés entre les Alpes et les Pyrénées qui journellement retentissent du bruit de nos glorieuses attaques, pourrions-nous un instant concentrer notre joie? Pourrions-nous ne pas l'épancher dans le sein du premier auteur de tant de triomphes éclatans? Sans doute, c'est vous-mêmes, Législateurs, qui avez pour toujours enchaîné le succès au char de notre Révolution. Vous avez fait dresser l'échaffaud pour les traîtres, et la victoire est devenue la compagne inséparable de la liberté! Vous avez ressuscité la véritable gloire, et les héros se sont multipliés! Vous avez rendu la loi, seule souveraine et toutes les têtes se courbent sous l'empire de la volonté générale! Vous avez aimé le peuple, et le peuple dans l'instant remonte à sa dignité, venge ses droits, et devient avec éclat tout ce qu'il voulait être depuis 89.

Montagne, ce sont là tes bienfaits! Tu es la source féconde de notre prospérité guerrière, de notre bonheur domestique, et de nos vertus sociales. Soutiens ta gloire si bien méritée, surpasse en prodiges les Législateurs de Sparte et d'Athènes, forge sans cesse nos mœurs qui seconderont tes hardis projets et n'abandonne à d'autres mains le timon de la République que lorsque la paix, (fruit unique de tes talens et de ton étonnante énergie), aura couronné le Sénat par le peuple et le peuple par le Sénat. Vive la République! ».

G. CARLE (*présid.*), A. PERRIN (*vice-présid.*), ISOARD, F. GALIBERT, A. MOSLY, LARIAUD, ARGILE, FIQUET, CHABRE, BONY, J.R. BELLON (*secrét.-adj.*), FOSSY (*secrét.*), BRUN, JAUFFANT [et 1 signature illisible].

(1) P.V., XXXVII, 280. B⁴ⁿ, 29 flor.; M.U., XXXIX, 475; J. Paris, n° 504.

(2) C 303, pl. 1114, p. 1.

h

La Société populaire de Passy-lès-Paris adresse ses reconnoissances à la Convention nationale sur la morale qu'elle vient de proclamer au nom du peuple français, et elle l'invite à rester à son poste (1).

Une députation est admise à la barre.
Le citoyen COMBAULT, orateur :

« Représentans du peuple,

L'athéisme ne peut exister dans le sein d'une nation qui a des lumières, des vertus et des lois.

L'homme de bonne foi ne peut pas plus constater l'existence de l'Etre suprême, que celle de l'univers qu'il a créé.

En livrant à la vengeance des lois les monstres qui professoient l'athéisme, pour pervertir la morale publique, vous avez prouvé que ce n'est pas en vain que vous aviez mis à l'ordre du jour, la justice et la morale.

L'idée d'une vie future fait le bonheur de l'homme de bien; elle n'épouvante que les méchants.

Lorsque le rapport et le décret immortel du 18 floréal sont parvenus à la Société, elle en a mis la lecture et la méditation à l'ordre du jour, et arrêté par acclamation, dans sa séance du 26 floréal de vous remercier et de vous bénir de ce nouveau bienfait.

Elle a même invité la municipalité de substituer à l'inscription qui est sur la porte du temple les mots de l'article 1^{er} de votre décret du 18 floréal et elle espère du civisme reconnu de cette municipalité que ce changement s'effectuera.

C'est toi, Montagne sainte, qui du poste élevé où ton civisme t'a placé a reconnu l'existence de l'Etre suprême, et l'immortalité de l'âme. Tu as écrasé aussitôt le monstre, qui se vautroit dans la fange, pour obscurcir cette vérité constante; et l'univers qui t'admire a reçu de toi une nouvelle preuve de ta vertu.

Et vous tous qui représentés si dignement la première nation du monde, recevez les témoignages de notre reconnoissance. Restés à votre poste jusqu'à ce que votre morale publique soit assise sur des bases inébranlables. Et nous, occupés sans cesse à préparer la foudre qui doit exterminer les tyrans et leurs esclaves, surveillant sans relâche l'exécution des lois, et propageant l'esprit public, nous continuerons nos efforts, pour seconder vos vues bienfaisantes et la réunion de tous les amis de la liberté et des mœurs assurera le bonheur du genre humain » (2).

[P.V. de la séance extraordinaire du 28 flor.].

Présidence du citoyen Vacquerie.

« La Société ayant chargé son comité de correspondance de rédiger une adresse de félicitation et de remerciement (au sujet du décret, qui déclare que le peuple français reconnoît l'Etre suprême) à la Convention nationale, un des

(1) P.V., XXXVII, 280. B⁴ⁿ, 3 prair.; Mon., 503; Débats, n° 606, p. 405.

(2) C 303, pl. 1114, p. 3.

membres du dit Comité fait lecture de la dite adresse adoptée dans son entier.

La Société arrête qu'il y aura 25 membres de la Société pour aller à la Convention nationale ce 29 floréal, et invite tous les Citoyens et Citoyennes de cette commune à se réunir aux dits commissaires.

Les commissaires nommés par la Société, sont :

Les citoyens Hertault, Combault, Braux, Mathieu, Oudin, Chorier, Prot fils, Bourguoin, Croquet, Renad aîné, Winkelmann, Gir, Caissot, Chalopin, Merlet, Denise, Bertrand, Trouvé, Cissé, Abinet, Verrier, Claireaux fils, Després, Marie, Paigné.

La Société nomme le citoyen Combault orateur de la députation, qui voudra bien se réunir au temple de la Raison à 10 heures très précises du matin du 29 floréal l'an deuxième de la République.

Vive la République ».

i

La commune de Ste-Suzanne, département de la Mayenne, invite la Convention à rester à son poste : elle annonce qu'elle ne professe d'autre culte que celui de la morale républicaine, et demande que son nom soit celui de Mont-d'Erve.

Renvoyé au Comité de division (1).

j

La Société populaire et les corps constitués de Bruyères, département des Vosges, invitent la Convention à détruire les apôtres du fanatisme, et à ne quitter son poste qu'après avoir dicté aux tyrans des conditions imposantes sur la paix (2).

[Bruyères, 8 floréal II] (3).

« Citoyens représentants,

Une nuée de crimes avait préparé l'orage le plus affreux. S'ils avaient réussi dans leurs projets criminels, ces hommes profondément pervers et d'autant plus dangereux qu'ils voilaient leurs intentions liberticides du masque trompeur d'un patriotisme exalté, on attendait aux jours les plus précieux de la République; et dès lors il ne fut plus resté dans le cœur de tout bon sans-culottes, que les larmes du désespoir, mais votre imperturbable énergie a détourné les poignards aiguisés contre vous, et grâce immortelles vous en soient à jamais rendues.

Vous avez pénétré le peuple français de cette vérité sublime que les tyrans ne sont sur la terre que le fléau des peuples. Il en est un autre qu'il est intéressant de détruire également, c'est le fanatisme, ce monstre horrible dont l'existence ne peut que désunir les citoyens, allumer les brandons de la discorde, les torches de la guerre civile, et devenir par là le plus ferme appui des despotes coalisés.

Citoyens représentants, c'est animés de ces principes que la Société populaire de Bruyères a

vomi de son sein tous les prêtres non déprêtrisés; elle surveille tous ces charlatans que le culte sacré de la Raison contrarie si fort, qui ne peuvent se conserver dans leurs places qu'en y prolongeant la superstition et l'erreur; qui ne cherchent à s'y conserver que pour soigner leurs propres intérêts et ne point perdre cette domination, cette prépondérance dont le désir et l'esprit les ont toujours caractérisés.

Législateurs d'un peuple libre, vous préparez le bonheur des nations, qui ne peut exister sans la liberté, l'égalité et le culte de la Raison. Continuez vos immortels travaux, et comptez sur notre dévouement et notre admiration; c'est de vous que découlent ces vérités éternelles qui détruisent les ridicules préjugés, les détestables erreurs qui nous ont causé tant de maux. Restez au poste que vous accomplissez si bien.

Notre commune a fourni un grand nombre de défenseurs à la patrie, a déjà fait des dons patriotiques, elle en fait encore tous les jours qui sont déposés sur notre autel de la patrie; mais nous vous en épargnons l'énumération parce qu'en cela nous n'avons fait que notre devoir.

La Société populaire, les autorités constituées du district et de la commune de Bruyères qui, surtout depuis l'épuration salutaire qu'a opérée parmi eux le représentant Foussedoire, ne font qu'un pour concourir de tous leurs efforts à imprimer au gouvernement révolutionnaire cette marche rapide qui fait la force et la sûreté à propager de leur mieux les vrais principes de la liberté, de l'égalité et du seul culte des hommes libres, celui de la Raison, enfin qui ne font qu'un pour applaudir à vos travaux, vous invitent à ne point désespérer que la nation française n'ait dicté aux tyrans les conditions de la paix.

Continuez à déjouer les complots des factieux, démasquer les traîtres, porter un coup de massue que terrasse à jamais le fanatisme et ses apôtres, et la République sera sauvée ».

JEANDIDIÉ (présid. de la Sté popul.), J.G. FERRY (secrét.), J.A. CUNY.

k

Les Sociétés populaires de Mirande, département du Gers, et de Mont-Arrast (1), témoignent à la Convention les reconnaissances les plus sensibles sur la mission de Dartigoeyte, l'un de ses membres.

La Convention applaudit aux sentiments énergiques contenus dans toutes ces adresses, et en décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin (2).

[Mirande, 13 germ. II] (3).

« Citoyen président,

Délégué par la Société populaire du chef-lieu de ce district pour aller reconnaître dans les ci-devant églises, les statues, les tableaux et autres ouvrages propres à perpétuer le goût des beaux arts, j'éprouvai une chute qui me retient quelques jours dans ma chambre.

Incertain si l'administration à laquelle je suis attaché depuis quatre ans, a déjà applaudi à

(1) P.V., XXXVII, 281. Bⁱⁿ, 29 flor. et 3 prair. (2^e suppl¹).

(2) P.V., XXXVII, 281. Bⁱⁿ, 2 prair.

(3) C 302, pl. 1098, p. 26.

(1) Et non Mont-Arax.

(2) P.V., XXXVII, 281. Bⁱⁿ, 29 flor.

(3) C 302, pl. 1098, p. 23.